



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSSES ERREPUBLICA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 9 mars 2022 à 19h00 /
2022ko martxoaren 9ko biltzarra, arratseko 19ak

Date de la convocation / deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
3 mars 2022 / 2022ko martxoaren 3a	27	17

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Francis DOMANGÉ, Marc GRACY, Joana IRIGARAY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA, Thierry TALAZAC

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Philippe GIRALDI (k) à Jean Louis FOURNIER (i)
Murielle ARREGUI (k) à Jean Louis FOURNIER (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Max-Henri BLOT CHAMPENOIS (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Nathalie DEJEAN (ek) à Ann SIMON (i)
Laetitia LAC (ek) à Marie Pierre CLAVENAD (i)
Murielle LEIZAGOYEN GALARDI (k) à Anita LACARRA (ri)
Didier ISASA (k) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD,

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2022-19 Convention mécénat avec SOKOA / SOKOArekin mezenasgoko hitzarmena

Particulièrement impactée par les incendies du 20 février 2021, la commune d'Ascain a décidé, en partenariat avec l'Office National des Forêts et avec le soutien de l'Agglomération Pays-Basque de mener des travaux d'enrichissement sur les parcelles communales consistant en travaux préalables à la régénération et en la plantation de 1 400 feuillus (fourniture, protections, mise en place...) sur une surface de 2.80 ha.

Ainsi, seront plantés sur lesdites parcelles :

- 510 chênes sessiles
- 50 chênes lièges
- 430 châtaigniers
- 155 charmes
- 155 érables sycomores
- 100 bouleaux verruqueux

La société Sokoa d'Hendaye, touchée par ces événements, fortement attachée à son territoire et soucieuse quant à son engagement environnemental par ailleurs, a décidé, dans le cadre des 50 ans de sa création, de soutenir la Mairie d'Ascain et son projet. La société Sokoa souhaite ainsi apporter sa

contribution à cette action visant la sauvegarde de la biodiversité, la restauration des équilibres naturels de cet espace sensible et par-delà participer de l'écocitoyenneté de ce projet.

Afin d'apporter son soutien au projet, la société Sokoa s'engage à verser à la Commune d'Ascain, la somme de 3 256,49 € hors taxe, trois mille deux cents euros cinquante six euros et quarante neuf centimes (3 582,14€ TTC), correspondants à l'achat de la totalité des plants et en travaux de relevé de couvert, élimination de sous-étage et des bois morts.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de mécénat correspondante afin d'accepter le don de 3 256,49 € HT ou 3 582,14 € TTC de la part de la société Sokoa.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé ci-dessus et délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer la convention de mécénat correspondante afin d'accepter le don de 3 256,49 € HT ou 3 582,14 € TTC de la part de la société Sokoa.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiazaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,

Jean Louis FOURNIER

